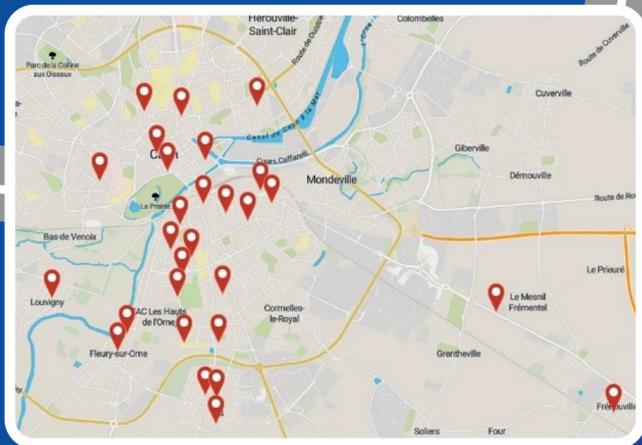


LE TERRITOIRE D'INTERVENTION
de l'EMAS
du **DARe André Bodereau**
CIRCONSCRIPTION CAEN 1



Les lieux de scolarisation
de la circonscription



NOUS CONTACTER

emas@da-re-bodereau.org
02 31 84 60 30



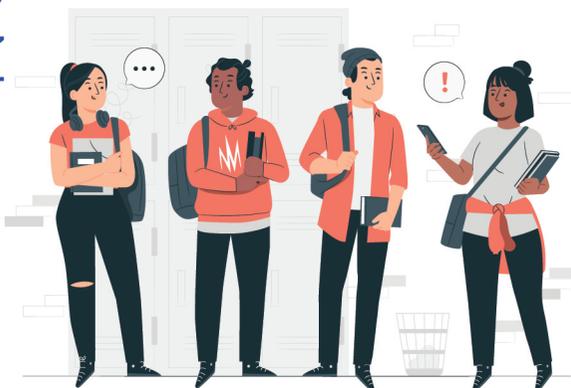
EMAS du DARe André Bodereau
29 rue Serge Rouzière
14123 FLEURY/ORNE

Bureau : Ecole Jean Goueslard
20 rue François Mitterrand
14123 FLEURY/ORNE

Anne LANG,
Responsable de l'EMAS
Sabrina MADELINE,
Educatrice spécialisée

Fanny DEROUET,
Orthophoniste

Johanna DUPONT,
Psychologue



LUBICLIC - EI - LE FRESNE PORET (50) - 02 33 50 19 81 - Photos non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique.

Retrouvez-nous sur
www.dare-bodereau.org

NORMANDIE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ars
Agence Régionale de Santé
Normandie

ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

EMAS

du DARe André Bodereau

**Equipe Mobile d'Appui
à la Scolarisation**

Soutenir la scolarisation des élèves
à besoins particuliers.





Equipe pluridisciplinaire composée de 3 professionnels rattachée à la plateforme 0-11 ans du DARE (*Dispositif d'Accompagnement et de Ressources*)
André Bodereau

Mobile et mobilisable, elle vient rencontrer les professionnels travaillant auprès de l'élève. Elle propose un :

Appui et une aide pour soutenir les professionnels de l'établissement lorsqu'ils rencontrent des élèves présentant des besoins particuliers, dans leur :

Scolarisation : maternelle, primaire, collège et lycée (*établissements publics et privés sous contrat...*) y compris sur les temps périscolaires et les temps méridiens.



Modalités de SAISINE



« Le pôle ressource de la circonscription du premier degré et les cellules de veille du second degré doivent être saisis en première intention avant de recourir à l'EMAS »

Nécessité de l'expertise médico-social identifiée par la communauté éducative face aux besoins spécifiques d'un élève



Demande d'intervention de L'EMAS par l'intermédiaire de la fiche de saisine ([document sur le site internet : www.dare-bodereau.org](http://www.dare-bodereau.org))



1^{er} degré = Inspecteur de circonscription
2^{ème} degré = Chef d'établissement



Etude de la demande



Si demande validée, 1^{er} entretien avec le(s) demandeur(s) pour analyse de la situation



Préconisation-Proposition d'intervention

Sensibilisation Formation Appui Conseil Aide Observation Intervention exceptionnelle



SUIVI ET ÉVALUATION

LES MISSIONS DE L'EMAS



Appui et soutien à tous les professionnels des écoles et des établissements scolaires.



Intervention souple et adaptable, propositions de conseils, d'aménagements, d'outils éducatifs et pédagogiques adaptés à l'élève en lien avec les approches comportementales et développementales.



Actions de sensibilisation auprès des professionnels accueillant des élèves en situation de handicap.



Aide à la mobilisation des ressources du territoire.



Travail en partenariat avec la MDPH si la situation de l'élève le nécessite.

